

Zeitschrift: La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère
Herausgeber: Association des musiciens suisses
Band: 4 (1910-1911)
Heft: 10

Artikel: Musiques sacrilèges
Autor: Chesaux, René
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1068710>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Vie Musicale

Directeur : Georges Humbert

Organe officiel, pour la Suisse romande, de l'Association des Musiciens suisses.

SOMMAIRE : *Musiques sacrilèges*, RENÉ CHESEAUX. — *Encore « Macbeth » d'Ernest Bloch*, PIERRE LALO. — *Chopin*, réponse à M. I. Padewski, A. DE BERTHA. — Nos artistes : *Hélène-M. Luquien*s (avec un portrait hors texte), TH. SPOHN. — La musique à l'Etranger : *Allemagne*, MARCEL MONTANDON ; *Belgique*, MAY DE RÜDDER ; *Italie*, IPPOLITO VALETTA. — La musique en Suisse : Suisse romande : Vaud, H. STIERLIN ; Neuchâtel, MAX-E. PORRET. — Echos et Nouvelles. — Bibliographie. — Calendrier musical.

ILLUSTRATIONS : ERNEST BLOCH.

HÉLÈNE-M. LUQUIENS, cantatrice.

Musiques sacrilèges

Ln'est pas, je suppose, en pays romand, de musicien sincère et impartial qui n'ait applaudi au récent succès de M. Ernest Bloch, à l'Opéra-Comique. Les opinions contradictoires que les critiques attitrés ont émises au sujet de son *Macbeth*, sans permettre de démêler au juste ce qu'il en faut croire, montrent du moins que cette œuvre de début n'a point passé inaperçue et qu'on en a compris tout de suite la valeur. Le mal qu'on en a dit, plus que le bien peut-être, en a fait ressortir les qualités originales et éclaire d'une lueur étrange et fascinante la personnalité du compositeur.

L'originalité de M. Bloch, autant qu'on en peut juger à distance et d'après des comptes-rendus, semble résider surtout dans un mépris complet de la règle, dans une indépendance furibonde et exaspérée qui ne veut à aucun prix se réfréner pour mieux plaire. Qu'on admette ou non, parmi ceux qui sont autorisés à dire publiquement leur avis, « l'intransigeante cruauté » d'un compositeur qui ne sacrifie rien aux oreilles délicates d'autrefois et aux cerveaux épris de classicisme, peu

importe. Il a dit ce qu'il avait à dire, sincèrement, brutalement. Il a exprimé ce qu'il sentait comme il lui semblait bon, sans se préoccuper d'autre chose, et il a eu raison.

Et pour nous, Suisses, il est bienfaisant de constater que notre pays peut, tout comme un autre, avoir ses enfants terribles.

* * *

Il fait toujours bon rencontrer une personnalité qui ne craint pas d'affirmer ses droits d'artiste et prétend à une entière liberté dans ses moyens d'expression. Les véritables maîtres n'ont jamais su être des disciples. En art, on peut et l'on doit ne dépendre de personne et être libre de s'exprimer comme on l'entend.

Mais de là à s'arroger le droit de faire tout ce qu'on entend, il n'y a qu'un pas. Et ce n'est plus du tout la même chose.

Les artistes sont des êtres privilégiés. Leur fantaisie peut les emmener vagabonder très loin ; ils ont devant eux l'infini. Mais il est quelques points dans cet infini où l'Art, dont ils ont accepté d'écouter la voix, leur commande de s'arrêter avec respect. C'est devant les chefs-d'œuvre de leurs prédecesseurs.

Ils n'ont pas le droit d'y porter une main sacrilège.

* * *

Et cependant, ils le font constamment, d'un air parfaitement naturel et sans qu'on paraisse s'en choquer autrement. Ils s'emparent d'une œuvre d'art élaborée avec amour, objet de l'admiration universelle et de la vénération de plusieurs, et, tranquillement, ils la mettent en pièces, pour la reconstruire d'après un idéal nouveau, qui est le leur. Après avoir mutilé, ils replâtreront tant bien que mal ; et le plus fort, c'est qu'ils n'ont mutilé que pour mieux faire tenir leur replâtrage, dont l'effet les enchantera.

Qu'ont fait d'autre, je vous prie, MM. Edmond Fleg et Ernest Bloch avec le *Macbeth* de Shakespeare ? Et ils ne sont ni les premiers, ni, j'imagine, les derniers, à commettre un attentat de ce genre.

Lorsque, il y a quelques années, un auteur obscur réduisit en octosyllabes légers et impertinents les superbes alexandrins d'*Hernani*, pour mieux pouvoir les affubler d'une musique dont ils n'avaient que faire, cela nous parut monstrueux. Mais quel motif avons-nous d'être

plus indulgents quand ce dépeçage barbare, cette mutilation consciente et sans vergogne se pratique sur d'autres chefs-d'œuvre, même en prose, dont nul ne songe à nier la valeur artistique ? Il est inconcevable que dans l'un des cas nous criions à la profanation et que dans l'autre, tout semblable, nous restions impassibles. Les livrets d'opéra sont bien souvent de tristes monuments du goût et de l'esprit humains, mais lorsqu'ils ne sont qu'une défiguration, même adroite et bien faite, d'une œuvre d'art, ils méritent encore bien davantage notre réprobation. Ils sont le produit bâtarde d'un viol impudent et coupable.

Et le musicien, complice de cette mauvaise action, s'il ne l'a pas inspirée, fait œuvre impie et sacrilège, lui aussi, en y prêtant son concours.

Il a le droit de considérer son art comme un moyen d'expression supérieur à la parole, même à la poésie ; mais qu'il ne le fasse pas servir à répéter sous une autre forme ce que d'autres avaient exprimé selon leur idéal, en approchant plus peut-être qu'il ne saurait le faire lui-même de la perfection. Que dire d'un peintre qui aurait reproduit sur la toile l'Apollon du Belvédère, les yeux vifs, le teint frais et animé, pensant ainsi faire plus vrai que le sculpteur ?

Et puis, pour s'attaquer à des œuvres comme celles de Shakespeare dans le but de les ajuster à sa propre taille, de les enjoliver en prétendant les faire siennes, il faut avoir une singulière audace. Les artistes sont présomptueux et auraient tort de ne pas l'être. Celui qui doute de soi n'accomplit jamais rien de bon. Mais ils s'exposent ainsi à des déboires. Ambroise Thomas, et même Verdi, ont l'air de fantoches bien grotesques lorsqu'ils nous présentent d'un visage sérieux leurs ridicules travestis de Hamlet et d'Othello. D'autres, en dénaturant habilement des chefs-d'œuvre, ont paru mieux réussir. Il s'est trouvé des génies moins débiles et plus à la portée de l'élite, si non des masses, qui furent sujets à des aberrations semblables et dont l'œuvre tient debout. Elle est même parfois fort belle, fort émouvante et s'impose à l'admiration. Mais elle demeure, elle aussi, l'ombre déformée d'un beau corps qui garde pour lui toute la lumière du soleil.

Ceux qui ont l'ambition de faire de la musique un élément indispensable de leurs pièces de théâtre devraient, malgré les usages admis, conserver assez de sens artistique et de discernement pour respecter l'œuvre des poètes et comprendre qu'en subordonnant la leur à la pensée et à la conception d'autrui, ils se font tort à eux-mêmes et rabaisSENT singulièrement le rôle de leur art.

* * *

Pourquoi, au lieu de chercher à concilier deux genres aussi différents que le drame parlé et l'opéra, — puisque l'un, au moyen de la parole, analyse les sentiments, s'attarde à montrer de façon subtile toutes les faces d'un caractère, tandis que l'autre, par la musique, ne peut exprimer les sentiments qu'en une synthèse qui simplifie la réalité en l'idéalisant, — pourquoi ne pas leur assigner à chacun le rôle qu'ils peuvent jouer seuls et vouloir faire de l'un la caricature de l'autre ? La musique doit refuser de coopérer à cette besogne suspecte. Que devient Shakespeare quand on lui ôte tout ce qui n'est pas susceptible d'être mis en musique ? On le fait passer par un laboratoire de dissection d'où il ressort méconnaissable. Ce qu'on lui a laissé force encore l'admiration, mais on cherche en vain dans ces membres dispersés et mutilés du poète l'image large et sincère qu'il offrait de la vie.

C'est se méprendre étrangement que de vouloir faire d'une œuvre si vivante en sa complexité, par son mélange continual de haute poésie et de réalisme brutal, un poème lyrique purement idéaliste.

Et la musique ne saurait être autre chose.

De plus, elle prétend pouvoir se suffire à elle-même et n'être pas à sa place dans un ouvrage où la parole est un élément essentiel. Est-ce à dire qu'on doive condamner entièrement le genre opéra et que d'accoupler la musique à la poésie, ce soit nécessairement lui faire outrage ? Non pas. Le chant est le moyen par excellence que possède l'homme d'exprimer spontanément ses émotions intimes et il ne saurait se concevoir sans la parole. Mais quand l'homme chante ainsi spontanément, par un besoin irraisonné de s'épancher, les paroles qu'il prononce ne sont là que pour donner corps à son chant. Ce chant-là est encore de la musique pure, et c'est lui qui a donné naissance aux symphonies avec chœurs de Beethoven ou de Mahler. Pourquoi ne serait-il pas le point de départ d'un opéra conçu sur des bases nouvelles, qui serait en quelque sorte le développement de l'élément dramatique contenu dans les symphonies avec chœurs ?

On écrirait un opéra au lieu d'une tragédie, de même que Mahler a fait des symphonies et non des épées et Schumann, des lieds plutôt que des poèmes en vers. Et nous y gagnerions ceci, que la musique serait libérée d'un joug humiliant auquel on s'efforce trop souvent de la plier et qu'elle cesserait d'être un prétexte pour profaner les chefs-d'œuvre que nous aimons¹⁾.

RENÉ CHESAUX.

¹⁾ Sans être d'accord en tous points avec l'auteur de ces lignes, nous sommes heureux de donner à une profession de foi aussi sincère et spontanée la publicité qu'elle mérite. Et de même, en ce qui suit, nous nous réjouissons de reproduire l'opinion de M. PIERRE LALO, le distingué critique du *Temps*, sur l'œuvre très discutée de notre compatriote. (N. d. I. R.)